



## Travail non paye et pas facturer au client

Par **mcc37**, le **10/03/2011** à **20:50**

Bonjour j ai un contrat de 39 heur le temps passer au magasin et chez les fournisseur ne mes pas paye la prestation factuere au client correspond a la moitier du travail mais je pause ta totaliter du travail qui correspond au double du travail de ce qui a ete facturer au client pour le quel je ne suis pas payer a til le droit